

Commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

ACTUALITÉ

HISTOIRE

Jeudi 8 novembre 2018

Commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, les Présidents des Associations Patriotiques et d'Anciens Combattants vous convient aux Cérémonies du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice et de l'hommage à tous les morts pour la France, civils et militaires.



Cette année 2018, la France commémore le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, date phare de l'histoire française officialisant la fin de la Grande Guerre. A cette occasion, voici le programme prévu par la ville :

- 9h30 : Cérémonie religieuse à la mémoire de nos Morts, en l'église Saint Jean-Baptiste
- 10h45 : Rassemblement à l'Hôtel de Ville (côté statue "Général de Gaulle")
- 11h00 : Départ pour le cimetière
- 11h15 : Cérémonie commémorative devant le monument aux morts et le dépôt des gerbes
- 11h45 : Retour à l'Hôtel de Ville - Allocutions

Avec la participation de la Musique de la Police Nationale

Les décorations seront portées